



Pascal MILHIET

Directeur des Laboratoires
Boiron à Sophia Antipolis

Voici votre lettre d'information estivale que vous pourrez emporter à la plage ou dans votre lieu de villégiature choisi pour profiter pleinement de vos vacances, ou pour les autres à lire avant de reprendre le travail ... La Vème édition de l'Open de l'entreprise a été encore une fois un beau succès avec des stands encore plus nombreux et des visiteurs motivés pour demander conseil auprès des experts présents.

Vous pourrez lire également la chronique juridique faite par Me Emmanuel BUET, sur la transmission d'entreprise.

Vous aussi, profitez de cette lettre pour vous exprimer sur un domaine qui est le vôtre et ainsi nous faire passer des informations qui ne pourront qu'enrichir nos connaissances nécessaires à l'évolution de notre association.

Bonne lecture, bon été et RDV à la rentrée...

Open de l'Entreprise : la Vème Edition en images et en chiffres



- 👉 **40** stands pour des entretiens individuels gratuits répartis en **3** pôles : accompagnement, financement, experts
- 👉 **140** visiteurs uniques
- 👉 **200** heures de conseils dispensés en une matinée pour **500** entretiens
- 👉 **99** % de visiteurs satisfaits

Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette manifestation un succès, RDV en 2019 !

L'Édition 2018 du Trophée Rotary de la Création d'Entreprise a rendu son verdict et **deux entreprises sopolitaines sont à l'honneur ! Ekinnox** (dispositif médical d'analyse du mouvement) accompagné par Initiative ASA remporte le 2ème Prix (2ème entreprise accompagnée lauréate après Elocar en 2015) tandis que **Be2Bot** (équipements intelligents pour déficients visuels) s'adjuge le Prix Coup de Coeur.

Magnifique prestation, belle histoire et superbe leçon de vie que celle de Julie Meunier qui a fondé **Les Franjynes** (turbans alternatifs à la perruque) et remporte un 1er Prix mérité ! Bravo enfin à **OuiGreens** (solution innovante anti-gaspillage) pour avoir décroché le 3ème Prix.

Félicitations à Jean-Paul Faure, grand ordonnateur de ce Trophée et merci aux partenaires CCI Nice Côte d'Azur, Société Générale, Aktisea, Enedis sans oublier les 14 Clubs Rotary du 06.



LES FRANJYNES



Dispositif PACA Emergence

La SAS PACA Emergence, au capital social détenu à 100 % par la Région PACA, a pour objet le financement de petites et moyennes entreprises et pour vocation à intervenir en fonds propres et quasi fonds propres et principalement sous la forme de prêts participatifs allant de 15 à 200 K€.

PACA Emergence est représentée, dirigée et administrée par un Président, personne physique : Jean Zieger. La société ACG Management assure la gestion de cet outil de financement.

PACA Emergence intervient pour les petites entreprises régionales traditionnelles ou innovantes en phase d'amorçage, de création, de développement, ou en opération de reprise/transmission, avec un projet potentiel de croissance et créatrice d'emplois. Ces entreprises doivent avoir leur siège social ou un établissement principal localisé en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ne doivent pas être cotées en bourse.

Le démarrage opérationnel a eu lieu le 30 avril 2014 et après 4 ans d'existence, l'engagement financier est de 15,5 M€ répartis sur 170 entreprises.

Pour déposer un dossier de demande de financement, les chefs d'entreprises doivent contacter un des partenaires prescripteurs de PACA Emergence.

Liste des prescripteurs disponible sur le site : www.pacaemergence.com.



Le Black Pearl, la brasserie/restaurant que Sylvie et Denis Latouche, (restaurateurs bien connus des gourmets vallauriens) ont ouvert à Golfe Juan était en ébullition en ce jeudi de printemps ! Ces sympathiques gérants ont en effet reçu de **Michelle Salucki, Maire de Vallauris Golfe Juan et Vice Présidente de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis le prêt d'honneur Initiative ASA, véritable coup de pouce au démarrage de l'activité. En présence du **Crédit Mutuel**, partenaire bancaire, et de **Marie-Jeanne Dalmasso**, bénévole de l'association.**

**Le Black Pearl - 26, Avenue de la Gare
06220 GOLFE JUAN**

Chronique juridique : Transmission d'entreprise – Travaux de modernisation en cours

Le rapport d'information "**Moderniser la transmission d'entreprise en France : une urgence pour l'emploi dans nos territoires**" présenté en février 2017 par Claude NOUGEIN et Michel VASPART, au nom de la délégation sénatoriale aux entreprises, mettait en avant un certain nombre de préconisations poursuivant quatre objectifs :

- **Faciliter la circulation des informations** et favoriser une meilleure anticipation pour encourager les chefs d'entreprises à la transmission de leur entreprise
- **Dynamiser le financement de la transmission**
- **Simplifier et moderniser le cadre fiscal et économique** de la transmission ;
- **Favoriser les reprises internes**

Une proposition de Loi avait ainsi été déposée le 7 mars 2018 qui prévoyait six actions déclinées en 27 propositions. Malgré les quelques modifications apportées à la proposition initiale pour assurer la constitutionnalité du texte, pour y apporter des améliorations techniques et pour limiter le coût des propositions pour les finances publiques, le processus législatif continue, lentement mais sûrement, son déroulement et le texte a ainsi été adopté en première lecture le 7 juin dernier par le Sénat.

On retiendra particulièrement dans ce texte les améliorations en matière :

- de réduction d'impôts par une **réduction de 60% des droits de mutations lorsqu'une donation est effectuée avant 65 ans**
- **d'assouplissement des possibilités de paiement différé de l'IR en cas de crédit-vendeur**
- **d'assouplissement du régime de l'apport-cession** qui permet à des entrepreneurs de céder les titres d'une société qu'ils contrôlent pour en réinvestir le produit dans des activités économiques ;
- **d'augmentation de l'abattement sur les droits d'enregistrement et les droits de mutation pour les repreneurs internes d'entreprises.**

On remarquera également l'**alignement du taux de droit d'enregistrement applicable aux parts sociales sur celui des actions**, ce qui pourrait enfin freiner l'incompréhensible mais inévitable besoin systématique de transformer les SARL en SAS avant leur transmission.

Souhaitons donc que cette nécessaire modernisation puisse prochainement être définitivement adoptée pour améliorer les conditions de la transmission d'entreprise qui, ne l'oublions pas, est un des terreaux essentiels de l'activité de notre Association !

Merci à Emmanuel Buet, Avocat Spécialiste en Droit des Sociétés, Transmission et Restructuration d'Entreprises pour la rédaction de cette chronique <http://www.ceb-avocats.com/>

Nos financeurs